

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-troisième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 22 et 24-27 juillet 2017

Questions d'interprétation et application

Contrôle du commerce et traçabilité

Définition de l'expression 'reproduit artificiellement'

EXAMEN PÉRIODIQUE D'*HEDYCHIUM PHILIPPINENSE*

1. Le présent document a été soumis par les Philippines pour examen par le Comité pour les plantes*.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.



APR 26 2017

Republic of the Philippines
Department of Environment and Natural Resources
BIODIVERSITY MANAGEMENT BUREAU
Quezon Avenue, Diliman, Quezon City
Tel. Nos.: (632) 924-6031 to 35 Fax: (632) 924-0109, (632) 920-4486
Website: <http://www.bmb.gov.ph> E-mail: bmb@bmb.gov.ph

MR. TOM DE MEULENAER
Chief, Scientific Services
CITES Secretariat
International Environment House
Chemin des Anemones
CH-1219 Chatelaine, Geneva, Switzerland
Email: info@cites.org

Dear **Mr. Meulenaer**,

This pertains to the CITES Notification dated 03 February 2017 inviting the Philippines to express an interest in undertaking the review of *Hedychium philippinense*, one of the plant species for periodic review by the CITES Plant Committee in pursuit of Resolution Conf. 14.8 (Rev CoP17).

Please be informed that as the only range state of *Hedychium philippinense*, we are interested in taking the lead in undertaking the review of the CITES listing of said species. In line with this, please find attached an initial copy of the review document based on the prescribed format. The initial draft was prepared through the valuable assistance of Dr. Edwino S. Fernando, the Asia representative to the Plants Committee. Please take note that the document does not have data yet on the distribution and population status of the species. This Bureau is seeking inputs from our other local experts/scientists, including the members of the Philippine Native Plant Conservation Society, Inc. We will send you the updated review document on or before 19 May 2017. We welcome the assistance of other Parties/organizations in the review process.

Thank you.

Very truly yours,


THERESA MUNDITA S. LIM
Director

cc: **Ms. Raquel R. Solano**
Executive Director
UNIO-DFA
Fax No.: Fax No.: 833-1322

Dr. Edwino S. Fernando
Asia Representative to the CITES Plants Committee
UPLB, College, Laguna
Fax No.: (049) 536-2773



Texte de la lettre des Philippines

Cher M. De Meulenaer,

Le présent courrier porte sur la notification CITES du 3 février 2017 invitant les Philippines à exprimer leur intérêt à procéder à l'examen d'*Hedychium philippinense*, une des espèces végétales sélectionnées pour examen périodique par le Comité des plantes CITES au titre de la résolution Conf. 14.8 (Rev CoP17).

Veillez noter qu'étant le seul État de l'aire de répartition d'*Hedychium philippinense*, nous sommes intéressés à mener l'examen de l'inscription de cette espèce aux annexes de la CITES. Ainsi, vous trouverez ci-joint une première version du document d'examen basé sur le format prescrit. Ce document a été préparé grâce à l'aide précieuse du Dr Edwino S. Fernando, représentant de l'Asie au Comité pour les plantes. Veuillez noter que le document ne contient pas encore de données sur la répartition et l'état de la population de l'espèce. Le Bureau recherche les contributions d'autres experts et scientifiques locaux, y compris des membres de la Philippine Native Plant Conservation Society, Inc. Nous vous transmettrons le document actualisé avant le 19 mai 2017. Nous accueillerions favorablement l'assistance d'autres Parties et organisations dans le processus d'examen.

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Retirer *Hedychium philippinense* K.Schum. de l'Annexe II, car l'espèce ne satisfait plus aux dispositions de l'Article II, paragraphe 2b), conformément à la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP15), critère A de l'annexe 2b.

B. Auteur de la proposition

Philippines

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Monocotyledoneae
- 1.2 Ordre: Zingiberales
- 1.3 Famille: Zingiberaceae
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Hedychium philippinense* K, Schum., 1904
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Hedychium mindanaense* Elmer, 1915
- 1.6 Noms communs: français:
anglais:
espagnol:
filipino: dainsúli
- 1.7 Numéros de code: ne s'applique pas

2. Vue d'ensemble

Hedychium philippinense, espèce endémique des Philippines, a été inscrite pour la première fois à l'Annexe I de la CITES en janvier 1975 et a ensuite été transférée à l'Annexe II en novembre 1992. Il n'existe pas de données sur le commerce de cette espèce dans la base de données du commerce CITES.

Selon les données du commerce CITES, le commerce international ne semble pas être un facteur pouvant affecter l'état de conservation de l'espèce. Depuis que l'espèce a été inscrite aux annexes de la CITES, aucun commerce international n'a été enregistré par la Convention. Ne faisant l'objet d'aucun commerce international, *Hedychium philippinense* ne remplit plus les conditions requises pour l'inscription à l'Annexe II, selon les critères énoncés dans la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP15). Par conséquent, nous proposons sa suppression des annexes de la CITES.

3. Caractéristiques de l'espèce

3.1 Répartition géographique

Hedychium philippinense est présente sur cinq des plus grandes îles des Philippines (Luzon, Mindanao, Negros, Panay, Leyte) et sur deux petites îles (Polillo et Jolo).

3.2 Habitat

L'espèce est généralement présente sous forme d'épiphyte ou de pseudo-épiphyte dans les forêts tropicales de plaine jusqu'à une altitude de 1100 m ainsi que dans les forêts tourbeuses.

3.3 Caractéristiques biologiques

Aucune autre donnée biologique n'est disponible sur cette espèce.

3.4 Caractéristiques morphologiques

Plantes herbacées épiphytes ou pseudo-épiphytes, d'une hauteur de 30 à 100 cm; 1 à 3 tiges, regroupées. Feuilles submembraneuses, pâles en dessous, les bords se recourbant lorsque les feuilles sèchent. Fleurs blanches. Infrutescences de 1 à 5 capsules sur tige terminale courte; capsule à 3 côtés, 4 cm de long, jaune à maturité, déhiscente depuis le sommet presque jusqu'à la base; carpelles épaisses, recourbées et persistantes. Graines de couleur rouge foncé, soutenues par des arilles rouges succulentes.

4. État et tendances

4.1 Tendances de l'habitat

Pas d'information.

4.2 Taille de la population

Pas d'information.

4.3 Structure de la population

Pas d'information.

4.4 Tendances de la population

Pas d'information.

4.5 Tendances géographiques

Pas d'information.

5. Menaces

Une grande partie des habitats des plaines où cette espèce est présente ont été dégradés au cours des années. Certains des sites où l'espèce persiste sont situés dans des aires protégées.

6. Utilisation et commerce

6.1 Utilisation au plan national

D'après les informations du DENR-BMB, l'espèce n'est pas commercialisée sur le marché international. Les fleurs de l'espèce sont utilisées dans le pays comme guirlandes, à des fins religieuses et domestiques. L'espèce est cultivée pour répondre aux besoins domestiques, mais aucune donnée n'est disponible quant à l'étendue de sa multiplication dans le pays.

6.2 Commerce licite

D'après les informations du DENR-BMB, l'espèce n'est pas commercialisée sur le marché international. Les fleurs de l'espèce sont utilisées dans le pays comme guirlandes, à des fins religieuses et domestiques. L'espèce est cultivée pour répondre aux besoins domestiques, mais aucune donnée n'est disponible quant à l'étendue de sa multiplication dans le pays.

6.3 Parties et produits commercialisés

Les fleurs constituent la majeure partie du commerce intérieur de l'espèce.

6.4 Commerce illicite

6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Aucune étude n'a été menée pour déterminer les impacts du commerce intérieur de l'espèce.

7. Instruments juridiques

7.1 Au plan national

L'espèce est inscrite dans la catégorie en *En danger* (EN) de la Liste nationale des espèces philippines menacées publiée par le Gouvernement philippin en tant que décret administratif n° 2007-01 du 22 janvier 2007 du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (DENR - Department of Environment and Natural Resources).

7.2 Au plan international

Le commerce international de l'espèce est réglementé par les dispositions de la CITES, car l'espèce est inscrite à l'Annexe II depuis 1992 et à l'Annexe I depuis 1975.

8. Gestion de l'espèce

8.1 Mesures de gestion

Republic Act 9147 (Wildlife Resources Conservation and Protection Act)

8.2 Surveillance continue de la population

Pas d'information.

8.3 Mesures de contrôle

8.3.1 Au plan international

Les mesures de contrôle international sont mises en œuvre par le Bureau de la gestion de la biodiversité (BMB - Biodiversity Management Bureau) du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (DENR - Department of Environment and Natural Resources), qui est l'organe de gestion CITES aux Philippines et qui délivre les permis et les certificats d'exportation et fait appliquer la loi relative à la CITES dans le pays. Le BMB-DENR émet également des autorisations d'exportation pour la flore originaire des Philippines.

8.3.2 Au plan interne

Le Bureau de la gestion de la biodiversité (BMB - Biodiversity Management Bureau) du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (DENR - Department of Environment and Natural Resources) réglemente également le commerce intérieur de la flore originaire des Philippines en vertu de la loi n° 9147 de la République des Philippines : *Republic Act 9147, Wildlife Resources Conservation and Protection Act*.

8.4 Élevage en captivité et reproduction artificielle

Pas d'information.

8.5 Conservation de l'habitat

Dans certains sites où cette espèce est naturellement présente, elle pousse dans des aires protégées déclarées à l'échelle nationale dans le Système national d'aires protégées intégrées philippines (ÑIPAS - National Integrated Protected Areas System) telles que la forêt tourbeuse de Caimpugan dans l'Agusan Marsh Wildlife Sanctuary.

8.6 Mesures de sauvegarde

Il est recommandé que l'espèce soit retirée de l'Annexe II car elle n'est pas présente dans le commerce international et vit dans des aires naturelles protégées. Elle est inscrite dans la catégorie *En danger* (EN) dans la Liste nationale des espèces philippines menacées publiée par le Gouvernement philippin en tant que décret administratif n° 2007-01 du 22 janvier 2007 du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles (DENR - Department of Environment and Natural Resources).

9. Information sur les espèces semblables

Pas d'information.

10. Consultations

Il n'est pas nécessaire de consulter d'autres Parties puisque l'espèce est endémique des Philippines.

11. Remarques supplémentaires

12. Références

CITES. 2014. CITES Trade Database. <http://www.unep-wcmc-apps.org/citestrade/>

Elmer, A.D.E. 1915. Notes and descriptions of Zingiberaceae. *Leaflets of Philippine Botany* 8: 2885-2919.
Fernando, E.S., L.L. Co, D.A. Lagunzad, W.S. Gruèzo, J.F. Barcelona, D.A. Madulid, A.B. Lapis, G.I. Texon, A.C. Manila, & P.M. Zamora, 2008. Threatened plants of the Philippines; a preliminary assessment. *Asia Life Sciences Suppl.* 3:1-52.

Merrill, E.D. 1925. *An Enumeration of Philippine Flowering Plants*. Vol. 1, p. 242, Bureau of Printing, Manila, Philippines.

Newman, M., A. Lhuillier, & A.D. Poulsen. 2004. Checklist of the Zingiberaceae of Malesia. *Blumea Suppl.* 16: 1-166.

Schumann, K. 1904. Zingiberaceae. In A. Engler [ed.], *Das Pflanzenreich* 4/46, 1-458. Leipzig, Germany.

Proposition préparée par:

Edwino S. Fernando, *Philippine Plant Conservation Committee, Biodiversity Management Bureau, Department of Environment and Natural Resources, Quezon City, Philippines*. L'examen a été entrepris par le Comité philippin de conservation des plantes en 2014. Données et informations actualisées en 2017.